

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de BOUZY

dossier n° DP05107924S0021

date de dépôt: 03/06/2024
date d'affichage en mairie du dépôt :
demandeur: SARL AYDIE, représentée par
Monsieur VIELLARD Vincent
pour: mise en peinture d'une façade sur rue (RAL
1013)
adresse terrain: 18 Rue Villebois Mareuil 51150
Bouzy

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BOUZY

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 03/06/2024, par la SARL AYDIE, représentée par Monsieur VIELLARD Vincent, 7 Rue de Sillery 51500 Taissy ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet de mise en peinture d'une façade sur rue (RAL 1013) ;
- Située 18 Rue Villebois Mareuil 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis **conforme** du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 17/06/2024 ;

Vu l'avis **favorable** du Maire en date du 03/06/2024 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 25/06/2024

Le maire,

SAINZ Jean-François

